



Refuse de visa de conjoint pour la france

Par **dmiri**, le **24/05/2008** à **19:26**

moi aussi le consulat de france a rabat m as refusé le visa conjoint de français car j ai deja etait deja en prison J'ai été condamné le 2005 pour la durée 20 mois de prison ferme pour détention acquisition et cession de produits stupéfiants (la drogue). J'ai fait au total 12 mois et j ai sortis le 15 mai 2006 et puis je suis rentrés au maroc le 02 -08-2006 ça était en Allemagne puis je suis marié au Maroc et j ai déposé un dossier de visa pour conjoint au consulat de france ici au maroc mais il me dit que j'étais refusé cause de SIS et que je dois m adresse au CNIL a paris ce que je veux savoir est ce que il y a une chance d avoir un visa pour la france a et combien de temps ça peut durer et je veux remercier pour la réponse